

Les
SOIRÉES

DEMAIN **MONTRÉAL**



Arrondissement de Verdun
Le 28 novembre 2012, de 19 h à 21 h 30 | Mairie d'arrondissement, salle du conseil



COMPTE RENDU



DEMAIN **MONTRÉAL**

Plus de 80 personnes ont pris part à la soirée Demain Montréal de l'arrondissement de Verdun, tenue le 28 novembre 2012 dans le cadre de l'élaboration du Plan de développement de Montréal. La rencontre a débuté par un mot d'ouverture d'un conseiller de la ville représentant l'arrondissement, suivi de deux présentations : l'une portait sur les principales orientations du projet de Plan; l'autre, sur les enjeux de développement de l'arrondissement. Les participants ont ensuite fait état de leurs préoccupations et de leurs suggestions, sur la base de quatre thèmes. Ces échanges ont pris la forme d'une plénière. Les principales conclusions qui ressortent de l'exercice sont les suivantes.

1) Les forces et les atouts de Verdun

Quels sont les forces et les atouts de Verdun? Quelles caractéristiques doivent faire partie du projet d'avenir de la collectivité verdunoise?

Les participants s'entendent pour dire que les espaces bleus et verts — le fleuve, le parc linéaire et sa piste cyclable — comptent parmi les atouts majeurs de l'arrondissement. Bien que fort appréciés, on croit qu'ils offrent encore beaucoup de potentiel, notamment en matière d'activités hivernales et d'accès à l'eau. On souligne cependant l'importance de prévoir un entretien adapté des aménagements paysagers ainsi que le respect écologique des berges. De plus, certains proposent que les rues transversales donnant accès au parc linéaire soient réaménagées pour favoriser davantage les déplacements piétons.

Pour plusieurs, la rue Wellington, avec ses services et ses commerces ainsi que les trois stations de métro de Verdun constituent des atouts appréciables. On estime toutefois que la rue Wellington est méconnue et que son image serait à améliorer.

L'offre d'équipements publics et culturels ressort également comme un atout, mais certains considèrent qu'elle est inégalement répartie sur le territoire. Ils aimeraient retrouver davantage de ces services dans le centre de l'arrondissement. De plus, il est suggéré de mettre en valeur les équipements d'envergure que sont l'Auditorium de Verdun et l'École de cirque de Verdun.

Pour certains, le cadre bâti de l'arrondissement — sa densité, sa mixité, ses ruelles — présente plusieurs atouts d'intérêt. Les plex, qu'on retrouve en quantité dans le secteur « terre ferme » de Verdun, sont particulièrement appréciés pour leur patrimoine et pour les nombreux logements locatifs qu'ils abritent.

DEMAIN **MONTREAL**

Pour d'autres participants, c'est la position géographique de l'arrondissement qui le démarque. Ils font valoir sa proximité du centre-ville et de la banlieue, mais aussi son enclavement qui, même s'il rend difficile l'accès aux milieux voisins, contribuerait à la préservation et au dynamisme du milieu.

La possibilité de tout faire à pied ou à vélo a aussi été évoquée, bien que l'on considère que certains liens devraient être améliorés et davantage sécurisés. On croit aussi que l'implantation de stationnements pour vélos encouragerait ce type de déplacements.

Plusieurs estiment que Verdun constitue un bon milieu de vie pour les jeunes familles. Ils souhaitent toutefois davantage de logements adaptés aux besoins des familles ainsi qu'une offre suffisante d'écoles primaires, en particulier sur l'Île-des-Sœurs où le manque serait le plus important.

Enfin, certains font valoir le sens de la communauté, la diversité et la richesse du tissu social verdunois comme des atouts distinctifs de l'arrondissement.

2) La reconstruction de certains secteurs

Comment peut-on s'appuyer sur ces atouts et ces caractéristiques pour la reconstruction de certains secteurs ?

Pour certains, il faut éviter de développer des secteurs résidentiels à proximité des infrastructures autoroutières ou, à tout le moins, s'assurer de mettre en place les mesures de protection nécessaires pour en contrer les nuisances.

Afin d'attirer les familles, on aimerait que les ruelles soient davantage mises en valeur et aménagées de telle sorte que les citoyens aient envie de se les approprier, de les verdir et d'en prendre soin. Par ailleurs, des participants croient qu'il faut accentuer la rénovation du parc résidentiel ancien, estimant que les plex du vieux Verdun disposent d'une quantité importante de grands logements répondant aux besoins des familles. On veut également que les logements locatifs dans ces secteurs demeurent financièrement accessibles au plus grand nombre.

Plusieurs personnes souhaitent l'édification d'un pont destiné aux piétons, aux cyclistes et au transport en commun entre le Verdun « terre ferme » et le quartier de L'Île-des-Sœurs, agissant comme un trait d'union entre les deux collectivités. On propose que celui-ci soit réalisé dans le cadre du projet du pont Champlain. On croit également que la création d'une plage pourrait constituer un élément rassembleur entre les deux territoires. Par ailleurs, des participants proposent qu'on ajoute des aménagements riverains et des sites publics de mise à l'eau sur le pourtour de L'Île-des-Sœurs.

DEMAIN **MONTREAL**

Selon certains, les abords des trois stations de métro auraient avantage à faire l'objet d'une requalification, en vue d'y développer des pôles multifonctionnels.

Il a également été suggéré de quantifier les critères de développement durable dans la réglementation, afin d'inciter les promoteurs de projets résidentiels à atteindre des objectifs précis, comme le ferait une certification de type LEED.

Pour pallier le manque d'espaces verts de proximité dans certains secteurs, on propose de miser sur la transformation des terrains vacants pour en faire des parcs de quartier, des parcs de planche à roulettes (skateparks), des jardins communautaires, etc.

Enfin, il a été suggéré d'améliorer l'offre de piscines intérieures et de rendre l'espace vert entourant l'usine de filtration Atwater accessible au public.

3) Dynamiser le centre de Verdun

Comment peut-on accroître le dynamisme du centre de Verdun au cours des prochaines années?

Certains aimeraient qu'une opération de branding s'appuyant sur une stratégie de communication, d'animation et d'embellissement soit menée, afin d'améliorer l'image du centre de Verdun et de faire connaître ses atouts. On croit aussi qu'il faudrait miser sur l'établissement de bannières commerciales connues et de commerces distinctifs pour augmenter l'attractivité de la rue Wellington.

Des participants ont souligné l'importance d'encourager les déplacements à pied et à vélo et de miser sur la notion de déambulation. Ils proposent l'implantation d'aménagements cyclables le long des rues Wellington et de l'Église, autant pour un usage fonctionnel que pour attirer vers les quartiers les cyclistes du parc en rive. On estime également que les liens cyclables vers le Sud-Ouest devraient être améliorés. La piétonnisation temporaire de la rue Wellington durant certaines périodes de l'année est aussi suggérée. Quant au transport en commun, on aimerait qu'il soit accessible au-delà des heures de fonctionnement du métro.

Afin de garantir la vitalité commerciale de l'arrondissement à long terme, il a été proposé de concentrer les interventions sur des tronçons seulement des rues Wellington et de l'Église, plutôt que sur toute leur longueur.

Certains participants estiment que le centre de Verdun manque d'équipements culturels. Ils suggèrent d'y introduire des lieux de production et de diffusion culturelle pour permettre aux artistes d'insuffler plus de dynamisme au quartier. On croit aussi qu'une diversification des usages, favorisant l'implantation de bureaux locatifs et de bars, contribuerait à attirer d'autres clientèles et à

DEMAIN **MONTRÉAL**

assurer une animation en tout temps. Par ailleurs, afin d'intégrer davantage les populations plus démunies à la revitalisation du quartier, des entreprises d'économie sociale pourraient être implantées sur la rue Wellington.

Enfin, des citoyens ont fait valoir le rôle essentiel des parcs de quartiers dans la qualité de vie communautaire et l'importance de garantir leur pérennité. Ils souhaitent aussi qu'on prévoie suffisamment de lieux publics dans les secteurs qui font l'objet d'une densification.

4) La construction d'immeubles

Comment assurer la mise en valeur des bâtiments existants et favoriser l'insertion de nouveaux bâtiments et l'innovation dans les secteurs déjà construits?

Des participants ont souligné l'importance de conserver les édifices d'intérêt patrimonial et historique, notamment les églises qui jouent un rôle symbolique au sein des quartiers. Ils ont déploré que par le passé, de nombreux bâtiments d'intérêt ont été démolis, comme des salles de spectacle et des cinémas.

En ce qui a trait aux nouveaux développements, la préservation des vues sur le fleuve et le centre-ville préoccupe certains participants. Ils souhaitent qu'on évite la construction d'édifices trop imposants séparant les quartiers et le fleuve, comme c'est le cas en bordure du boulevard Gaétan-Laberge.

Par ailleurs, des citoyens ont insisté sur le maintien des populations en place dans les secteurs qui connaissent le plus de transformations. Ils suggèrent d'y garantir une offre suffisante de logements abordables et d'envisager une forme de zonage de type social et environnemental, afin de régir davantage le type d'habitat et d'entreprises qui s'implantent dans ces quartiers.

Enfin, il a été demandé de limiter la hauteur des nouveaux bâtiments qui s'insèrent dans le cadre bâti existant (majoritairement de deux ou trois étages), afin de préserver l'homogénéité des quartiers. Le caractère homogène recherché se limitant surtout aux gabarits, cette approche devrait laisser place à l'innovation architecturale et à la modernité.

Autres commentaires

L'amélioration de la logistique du transport des marchandises à l'échelle métropolitaine a également été suggérée, afin de diminuer la congestion et les nuisances induites par le camionnage de grand gabarit dans les quartiers de l'arrondissement.

DEMAIN **MONTRÉAL**

INTERVENANTS

Les présentations faites lors de la soirée ont été assurées, dans l'ordre, par :

- **M. Alain Tassé**, conseiller de la ville, district de Desmarchais-Crawford, arrondissement de Verdun;
- **M. Sylvain Ducas**, chef de division, Bureau du Plan, Ville de Montréal;
- **M. Robert Denis**, chef de la Division de l'urbanisme, arrondissement de Verdun.

SUIVI DU DOSSIER

Les conclusions de cette soirée permettront à la Ville de raffiner la vision d'avenir proposée dans le projet de Plan de développement de Montréal et soutiendront la planification locale effectuée sur une base continue par l'arrondissement de Verdun. L'exercice alimentera également les travaux d'élaboration du Schéma d'aménagement de l'agglomération de Montréal et du Plan d'urbanisme de Montréal.

Ce compte rendu a été produit par la Division de la planification urbaine, Direction de l'urbanisme et du développement économique, Service de la mise en valeur du territoire, Ville de Montréal. Février 2013.